

STADTSPARKASSE *l'Etat*
Caisse LUXEMBURG
METZER PEATZ 1

Fernruf Nr. 58-52

DIRECTION

Luxemburg, den 2 janvier 1945.

Monsieur Henri Spedener
Dalheim.
=====

Monsieur,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre demande du 29 décembre dernier et vous informons que nous sommes d'accord à vous engager temporairement pour la durée de 3 mois à partir du 18 décembre 1944, en vue des travaux de fin d'exercice 1944. Nous nous permettons toutefois de vous faire remarquer que cet engagement ne donne lieu à aucun droit de stage ou d'emploi aux services de la Caisse d'Epargne.

La rémunération est fixée à 1800.- fr par mois.

Les conditions définitives à l'admission au stage et à l'emploi auprès de notre établissement seront fixées ultérieurement par le Gouvernement.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

La DIRECTION de la
Caisse d'Epargne de l'Etat
Siège central à Luxembourg

